



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018

L'Assemblée Générale a eu lieu le samedi 24 mars 2018 à la Cinémathèque.

1. Emargement de la liste des présents

Les membres présents à la Cinémathèque : Florianne ABELÉ, Nathalie ALQUIER, Agnès AUJALEU, Juliette BAUMARD, Amélie BERARD, Olivia BRUYNOGHE, Virginie CHEVAL, Valérie CHORENSLUP, Laurence COUTURIER, Anaïs DELPIERRE, Véronique GARBARINI, Lara GALLOUËT, Rachel GOLDENBERG, Natasha GOMES DE ALMEIDA, Betty GREFFET, Charles JODOIN-KEATON, Bénédicte KERMADEC, Caroline LELOUP, Alice MAUREL, Marion PASTOR, Maggie PERLADO, Dominique PIAT, Fanny PICON, Isabel RIBIS, Brigitte SCHMOUKER, Karen WAKS, Laurence WEISBROT.

Les membres présents par Skype : Délina PIERRE et Annick REIPERT.

Les membres ayant donné leur pouvoir : Marcie AUMONT, Estelle BAULT, Catherine BIJON, Joëlle BINISTI HALLALI, Céline BREUIL JAPY, Sandrine CAYRON, Yannick CHARLES, Clémence COLOMBANI-LENTHERIC, Isabelle DELACROIX-DUCOUSSET, Elodie JAUFFRET, Sylvie KOEHLIN, Karinne LECOQ, Julie LUPO, Marie MAURIN, Josiane MORAND, Aurore MOUTIER, Claudia NEUBERN, Antonia OLIVARES, Louison POCHAT, Lara RASTELLI, Delphine REGNIER-CAVERO, Marie-Florence RONCAYOLO, Marjorie ROUVIDANT.

Anaïs DELPIERRE et Alice MAUREL étaient présentes en tant qu'invitées.

Laura CORDEBOEUF et Fanny OLIVIER, assistantes scripte, étaient présentes en première partie d'AG pour représenter l'ASJS.

2. Désignation du président de la séance, du modérateur et du rédacteur du compte-rendu.

Laurence Couturier est désignée présidente de la séance et Olivia Bruynoghe, modératrice. Virginie Cheval et Marion Pastor se proposent pour rédiger le compte-rendu.

3. Rapport financier présenté par la trésorière, Laurence Couturier

Les finances de l'association sont très saines. Actuellement, le « trésor de guerre » de LSA s'élève à environ 15000 euros.

Pour rappel, les cotisations des membres rapportent environ 4000 euros par an, auxquels s'ajoutent les 3% de la Cinéboutique (environ 1900 euros, les ventes des rapports sont en baisse depuis quelques années) et les 12% des abonnements à Cineklee (environ 210 euros cette année).

Les frais de fonctionnement de LSA cette année s'élèvent à environ 4080 euros. Les dépenses comptaient comme d'habitude les frais annuels de fonctionnement (200 à 300 euros par an : assurances, abonnements, hébergement du site et cotisation à la CST) et les frais d'AG (environ 1000 euros). Cette année, se sont ajoutés les frais de changement de site qui ont coûté 250 euros à l'association. Les vœux ont coûté environ 600 euros à LSA, les ateliers et tutoriels CineKlee environ 1000 euros, les frais liés au sondage sur la régionalisation 50 euros. Des dons aux associations ont été versés pour environ 650 euros (documentaire sur les studios de Bry-sur Marne, association Lumière à Zaatari, Miaa...). LSA a également acheté un haut-parleur permettant de suivre l'AG par Skype.

4. Rapport d'activité présenté par la co-présidente, Valérie Chorenslop

Le gros succès de l'année, c'est le retour des vœux des associations en janvier dernier (encore merci à Natasha Gomes de Almeida et à Marjorie Rouvidant !) organisés en un temps record. Les autres associations ont salué cette initiative de LSA. Nous espérons que cet événement aura permis de renouer les liens entre les associations qui devront s'unir pour les combats à venir, comme la convention d'assurance chômage et le statut d'intermittent.

Le numérique confirme son ancrage dans notre métier. Le logiciel CineKlee fonctionne parfaitement. Il est utilisé par plusieurs scriptes dans et hors LSA. Merci à Odile Levasseur pour son implication et sa réactivité ! Il est actuellement question de développer un autre outil CineKlee pour la gestion des costumes. Par ailleurs, nous n'avons pas pu organiser les ateliers Excel et Dropbox prévus. En remplacement, les tutoriels (avancés et débutants) réalisés par Odile vont bientôt être mis en ligne.

Les interviews de scriptes étrangères continuent de s'étoffer : cette année, deux scriptes américaines et une scripte espagnole ont témoigné. Un premier contact a également été établi avec des scriptes allemandes. N'hésitez pas si vous en avez d'autres à proposer !

LSA a été invité en tant que jury au festival WIP (Work in Progress Performance) en décembre à Commune Image. Maggie Perlado y a participé et elle a trouvé que le fait que les scriptes soient représentés à ce festival faisait sens. D'autre part, le documentaire *El Canto del Mare* de Claudia Neubern a été présenté début mars dans le cadre d'une carte blanche proposée par le WIP à LSA.

L'association a par ailleurs été invitée à participer à un masterclass « le scénario lu par les chefs de postes » qui aura lieu le 19 avril à la SACD. Cette table-ronde est organisée par Séquences7, une association regroupant 280 scénaristes.

Il n'y a eu aucune réunion à la CST depuis novembre 2016. Nous espérons que le sondage sur la régionalisation réalisé par LSA permettra de relancer ce débat avec la CST.

Tout au long de l'année, LSA a renforcé ses liens avec l'ASJS (Assistants Scriptes Jeunes Scriptes).

Valérie Chorenslop quitte cette année la présidence et le bureau. Elle conclue son intervention par ses mots : « Pour ma part, je termine ma présidence non sans une certaine émotion. Ces quatre dernières années ont été très enrichissantes pour moi même si parfois la tâche peut paraître lourde. À titre très personnel, l'association a été ma bouée de sauvetage pendant les trois ans de passage à vide que j'ai eus professionnellement. Je quitte le bureau pour laisser la place à de nouvelles énergies mais je sais que cela va me manquer énormément. »

5. L'ADJS

Deux représentantes du groupe Assistantes Scriptes Jeunes Scriptes, Laura Cordeboeuf et Fanny Olivier, étaient présentes à l'AG.

Natasha Gomes de Almeida commence par nous rappeler que l'idée d'une intégration des assistantes scriptes à LSA existe depuis plus de trois ans. A l'AG 2015, un groupe de travail de scriptes LSA a présenté un premier projet. A l'AG 2016, une rencontre a eu lieu en début de journée entre LSA et des assistants. A cette occasion, il leur a été proposé de réfléchir à un projet d'association. Leur groupe ainsi formé a travaillé et grandi pendant un an. A l'AG 2017, ce groupe d'assistants devenu l'ASJS est venu présenter l'avancée de leur projet et par la suite, nous avons invité leurs représentants à participer à certaines de nos réunions mensuelles.

En janvier dernier s'est tenu le premier événement de leur groupe Facebook *Parlons scripte*, auquel Charles Jodoin-Keaton a assisté et qu'il décrit comme un moment d'échange sympathique.

Cette année, nous devons ré-étudier leur proposition d'association en lien avec LSA et nous prononcer sur la suite que nous souhaitons y donner.

Fanny et Laura prennent la parole et commencent par nous remercier de les accueillir à l'AG et en réunions au cours de l'année. Elles expriment leur souhait de créer un pôle d'assistants au sein de LSA pour échanger, notamment sur les conditions de travail, et valoriser ensemble le métier de scripte. Les membres de l'ADJS espèrent également rendre le poste d'assistant plus légitime, centraliser leurs questionnements, faire remonter leurs propres difficultés à LSA et renforcer la solidarité entre scriptes dès les débuts.

Leur proposition : intégrer l'association dans un « pôle » dédié, faire participer deux porte-paroles aux réunions mensuelles LSA, organiser de leur côté des réunions mensuelles mais aussi des groupes de réflexion et des ateliers, gérer leur propre trésorerie et leur propre plateforme d'échange. Le pôle d'assistants aurait des critères stricts d'admission (dont la signature de la charte LSA) et la cotisation annuelle serait de 20 euros.

Les choses ne sont pas figées puisque les modalités administratives et juridiques restent à définir entre LSA et l'ADJS.

26 personnes sont actuellement membres de ce groupe, et parmi elles 14 sont éligibles aux critères établis par l'ADJS pour une intégration.

6. Le sondage sur la régionalisation de notre métier, proposé par Marie Maurin, Lara Gallouët et Virginie Cheval

Lara, Virginie et Marie remercient les membres d'avoir en majorité répondu au questionnaire. Il y a eu 64 participants sur 78 membres.

Vous pouvez voir les résultats du « questionnaire d'enquête sur la mobilité des scriptes » dans la pièce jointe en annexe du compte-rendu.

Lara et Virginie nous expliquent que cette étude et ces résultats sont intéressants mais soulèvent de nombreuses interrogations :

- Les scriptes d'Ile de France sont en majorité représentés dans ce sondage : 65% des scriptes qui ont répondu habitent cette région. Le sondage est donc bien représentatif de LSA. Mais est-ce suffisant ? Ne doit-on pas étendre cette enquête aux scriptes extérieurs à LSA afin d'avoir plus de réponses et de données ? Et dans ce cas-là, devons-nous différencier, dans le sondage, les scriptes LSA des scriptes hors LSA ?
- Il est difficile de comprendre, de commenter les résultats de cette enquête. Faudrait-il soumettre ces résultats à un analyste afin d'avoir un résultat plus pertinent ?
- Quelle est l'utilité de cette enquête ? Ne serait-il pas judicieux de proposer aux autres corps de métier, confrontés eux aussi à la régionalisation, de s'inspirer de ce questionnaire afin de mettre en lumière certaines inégalités communes à tous ?

Ce thème a suscité de nombreuses réactions et de nombreuses anecdotes.

La question de la base TAF a aussi été très discutée. D'ailleurs, peu de scriptes ont répondu au questionnaire sur ce sujet. Nous avons sûrement besoin d'être mieux informés sur ces organismes de région.

Nous sommes tous d'accord pour dire que les bases TAF sont souvent opaques, difficiles d'accès, incohérentes et très inégales selon les régions :

- Est-ce l'adresse fiscale qui compte ?
- Pouvons-nous nous inscrire sur différentes bases TAF de région si nous avons plusieurs domiciliations ?
- Pourquoi, dans certaines régions, y a-t-il plusieurs organismes en plus de la base TAF et à qui doit-on se référer ?
- Et surtout, qui, au sein des bases TAF, décide de transmettre ou non nos CV et nos coordonnées ?
- Faudrait-il demander via la CST un rendez-vous avec des responsables des bases TAF afin de mieux comprendre leurs fonctionnements ?

Natasha Gomes de Almeida nous conseille de contacter les personnes qui s'occupent de la base TAF de notre région afin qu'elles nous connaissent et ainsi puissent plus naturellement transmettre nos CV.

Cette discussion permet aussi de montrer l'importance de la revalorisation de notre métier. Nous ne devons pas être choisis seulement parce que nous sommes de région ou non. En ce sens, Valérie Chorenslop précise qu'il est illégal qu'un directeur de production nous empêche de travailler sur un film (bien que le réalisateur nous ait choisis) si nous ne résidons pas sur les lieux du tournage ou si nous ne sommes pas fiscalement de cette région. Ce sont les arguments habituels mais illégaux car c'est de la discrimination.

En conclusion de ces échanges, nous décidons :

- De demander à un statisticien ou analyste si cette enquête est analysable telle quelle ou si elle doit être approfondie.
- D'essayer d'élargir l'enquête à d'autres scriptes hors LSA en faisant marcher le bouche à oreille. Nous repartirons donc sur un document et une enquête vierge que nous pourrons

transmettre aux scriptes qui ne font pas partie de LSA et qui sont aussi concernés par la régionalisation.

- De réfléchir à faire de la base TAF un sujet à part de cette enquête en développant des questions nous permettant de répondre à nos interrogations concernant de nombreux points tels que les défraiements et leur cadre légal, les inégalités entre les bases TAF...

7. Être scripte, une place en évolution, par Bénédicte Kermadec

La parole est donnée à Bénédicte, qui nous expose brillamment l'importance de défendre notre métier, de le revaloriser et propose d'organiser une AG exceptionnelle sur l'évolution du métier de scripte.

« Le but est de donner un objectif principal pour les 10 années à venir de LSA. En effet, nous avons bien avancé mais nous pouvons aller plus loin. C'est encore plus important de le faire maintenant car nous avons une place qui nous est due et il faut batailler pour la garder.

Cela fait longtemps maintenant que le cinéma est passé au numérique. Cela a entraîné de grands changements techniques du côté des caméras et de son équipe. Idem pour le son, pour les équipes électro et machino... Tous les départements ont vu leurs habitudes se modifier, d'autant que les outils numériques sont présents partout : smartphones, ordinateurs portables, tablettes... Applications et autres logiciels ont transformé le fonctionnement de la production au HMC, sans oublier le montage et l'ensemble de la post-production.

La mise en scène a gagné en liberté, moins de contraintes techniques, pas de limite à filmer. Il est devenu possible d'explorer de nouvelles options, d'oser des improvisations, de pousser jusqu'au bout la mécanique merveilleuse du « work in progress ».

Les assistants sont davantage embarqués dans la gestion optimisée du plateau, soumise à des changements constants.

Et nous, donc ? Aujourd'hui, plus que jamais, la mémoire du film s'exerce bien au-delà des raccords, ou de la collecte de certaines données, devenues obsolètes. C'est dans l'attention au sens des plans, à la continuité, à la vision globale du récit, dans cette construction du film, jour après jour, au gré des obstacles ou de nouvelles inspirations, toujours au plus près des intentions de la mise en scène, que nous occupons une place unique et précieuse.

Aucune technologie n'est capable d'exécuter un travail sur le sensible, d'en évaluer le sens ou la qualité.

Pour toutes ces raisons, LSA se doit de poursuivre sa mission première : mettre en lumière, à la place qu'il mérite, notre beau métier et œuvrer à sa pleine reconnaissance.

Cette AG nous permettra de définir une ambition, un objectif collectif principal. Quelques pistes de réflexion :

- Elargir la perception de l'évolution à venir du métier. Aujourd'hui, nous ne pouvons même pas imaginer à quoi ressembleront les outils numériques de demain.

- Définir la part fondamentale du sensible dans notre travail et défendre cette place comme accompagnement à la mise en scène.
- En affirmer l'importance et en demander la valorisation financière. Mettre ainsi un terme à la sous-évaluation due à la féminisation historique du métier.

Et pourquoi pas :

- Trouver l'appellation forte en sens pour nommer notre fonction. »

Cette proposition fera l'objet d'un vote.

Charles Jodoin-Keaton nous lit aussi un témoignage d'Elodie Jauffret :

« La technologie est un atout pour être plus efficace mais ce qui compte est notre approche du scénario, des personnages et le fait de raconter une histoire. Ce n'est pas l'Ipad Pro qui chuchotera au réal les incohérences du récit, qui lui fera remarquer que le comédien a oublié son émotion de la séquence précédente, que cette séquence peut être mal placée dans le scénario... C'est notre sensibilité artistique qui doit être valorisée et reconnue. »

Elodie et Charles nous font part de leurs expériences respectives : en fin de tournage, ils ont reçu une prime pour leur travail. Les directeurs de production ont reconnu leur investissement et l'importance de leur place au cœur de la mise en scène.

« Nous sommes là pour accompagner la mise en scène ».

8. La CST, où en sommes-nous ?

Valérie Chorenslup nous rappelle qu'excepté à l'occasion de la soirée des vœux 2018, il n'y a pas eu de réunion entre associations depuis novembre 2016. Il ne se passe donc pas grand chose et nous n'avons pas eu de réponses à nos appels.

Malgré tout, il faut rester impliqués, essayer de creuser cette relation et continuer de partager des choses. La Commission Supérieure Technique est en effet présente dans différents festivals et salons dont le festival de Cannes et pourrait parfois servir d'intermédiaire entre LSA et les organismes.

9. Etat des lieux de CineKlee

Le logiciel d'Odile Levasseur fonctionne bien et satisfait de nombreuses scriptes. Des petits changements sont tout de même à prévoir pour améliorer certaines choses, par exemple les dossiers photos.

Virginie Cheval nous lit un témoignage de Louison Pochat à ce sujet :

« J'utilise CineKlee en tournage depuis mai 2017 pour la préparation et le rapport production. C'est TOP ! Je suis actuellement en tournage et j'utilise pour la première fois CineKlee sur Ipad pour la gestion des photos raccords (c'est mon premier tournage IPAD et sans imprimer de photos). C'est une autre méthode et comme toute nouvelle méthode il faut du temps pour se l'approprier. Même si pour l'instant ce n'est pas un gain de temps la gestion des photos sur Cineklee (c'est un tournage OCS vraiment dense et je n'ai pas d'assistante), on n'est pas loin d'atteindre là un outil vraiment adapté. Pour moi, il manque encore une dissociation dans le tri des photos entre les raccords personnages et

les raccords décors, mais ayant beaucoup échangé avec Odile cette dernière année, je pense qu'elle pourra faire évoluer cette plateforme photos. En tout cas, le travail avec Odile a été riche d'échanges et je crois avec tous ceux qui l'ont utilisé en "work in progress". C'est un véritable point positif de collaboration avec LSA. »

10. Les débats

- Devons-nous annoncer sur Cris les formations AFDAS pour CineKlee, ScriptE et/ou Scripte Evolution ?

Les formations rapportant de l'argent à des membres de LSA (stages ScriptE) n'étaient volontairement pas diffusées sur Cris. CineKlee, développé par LSA, a changé la donne. Devons-nous faire « la promotion » de CineKlee seulement ?

Le débat est animé autour de cette question centrale : quel usage fait-on de la liste Cris ? Doit-on faire barrage par principe à un quelconque intérêt pécuniaire individuel ? La perception d'un outil justifie-t-elle d'en parler ou non ? La liste doit-elle se limiter à mentionner les partenariats de LSA (CineKlee) ?

Par ailleurs, beaucoup d'informations circulent déjà sur les formations CineKlee. Certains membres se sentent trop sollicités.

Nous décidons que les avis sont trop partagés et qu'il est trop tôt pour voter (un vote sur ce sujet n'était d'ailleurs pas à l'ordre du jour). La question ne sera donc pas tranchée.

- Bientôt un lancement officiel de CineKlee ?

La question s'était posée l'année dernière pour sceller notre partenariat avec Odile Levasseur. Aujourd'hui, cela ne nous semble plus pertinent.

Nous nous interrogeons à présent sur l'extension possible de Cineklee vers un outil destiné également aux costumes, et sur la manière de le présenter à nos collègues du HMC.

- Préciser le lien entre LSA et la Fémis

Donatienne De Goros, co-responsable du département scripte de la Fémis, a demandé à Valérie Chorenslop si elle pouvait transmettre sur Cris les CV des étudiants de la Fémis pour les aider dans leurs recherches de stage. Valérie a accepté mais cette démarche a suscité des débats : fallait-il favoriser la Fémis et ses étudiants ?

La qualité de l'enseignement à la Fémis est indéniable et la question de l'élitisme se pose aussi vis-à-vis des écoles privées qui sont excessivement chères.

Après plusieurs échanges, nous en concluons qu'il aurait été préférable de publier sur Cris les dates de disponibilité des étudiants de la Fémis pour des stages sous convention, éventuellement en proposant le lien vers les pages des élèves sur le site de l'école, mais sans envoyer nommément les CV des étudiants.

- Un sondage sur le sexisme dans notre métier ?

Il y a eu dans le Monde un article de Clarisse Fabre sur les dérives sexistes dans le monde du cinéma, publié au mois de décembre. Cette journaliste nous avait contactés à cette occasion.

Avons-nous des témoignages à partager sur ce sujet ? Aucune voix ne s'élève pour se charger de les recueillir.

- Nouveau fonctionnement des Assedic

Nous allons être amenés à en reparler et sans doute à nous mobiliser, puisque le ton monte dans les rangs des syndicats (SNTPCT, UNDIA, CGT Spectacle...). Le nouveau système des franchises provoque des inégalités et des situations de crise chez les intermittents.

Pourrions-nous étudier l'impact de la nouvelle convention sur nos membres ? L'idée est évoquée sans que personne ne s'en saisisse dans l'immédiat.

11. Les votes

- Une AG exceptionnelle sur un état des lieux du métier de scripte (proposition de Bénédicte Kermadec développée au point 7)

Le vote a lieu à main levée. Ce projet d'AG est adopté à la majorité (1 contre et 1 ne se prononce pas).

- Intégration des assistantes (ASJS)

Rappelons les propositions de vote :

A/ Poursuivre ce lien privilégié et le renforcer en multipliant les rencontres, les ateliers, des échanges réguliers et leur présence au sein des réunions mensuelles, sans exclure une intégration future.

B/ Voter l'intégration aujourd'hui, compte tenu du travail effectué depuis 3 ans. Un groupe de travail sera chargé d'en établir les modalités administratives, légales, financières et pratiques, à finaliser dans l'année.

C/ Ne se prononce pas.

Le débat est toujours houleux entre les membres qui veulent accueillir les assistant(e)s et ceux qui craignent de changer l'essence même de LSA en modifiant ses statuts. Beaucoup regrettent que les termes juridiques de cette intégration restent encore flous malgré le temps consacré à cette réflexion. D'autre part, les modalités précises du lien entre LSA et l'ADJS restent encore à définir même si le vote a lieu. Autre inquiétude évoquée : comment réunir des jeunes scriptes qui ont déjà fait des long-métrages et des assistant(e)s dans le même « pôle » ?

Le vote a lieu à bulletin secret. Il s'en suit 14 voix pour la proposition A, 33 pour la B et 2 pour la C. L'intégration des assistant(e)s au sein de LSA est donc adoptée à la majorité.

12. Le nouveau bureau 2018

Douze membres de LSA se sont proposés pour faire partie du nouveau bureau : Estelle Bault, Delphine Caverio, Lara Gallouët, Rachel Goldenberg, Natasha Gomes de Almeida, Betty Greffet, Sylvie Koechlin, Marie Maurin, Claudia Neubern, Maggie Perlado, Marjorie Rouvidant et Brigitte Schmouker.

La répartition des postes se fera à la prochaine réunion.

Et pour finir, le traditionnel pot de fin d'AG aux 400 coups !

La prochaine réunion réservée au bureau est prévue pour le jeudi 5 avril.

Compte-rendu rédigé par Marion Pastor et Virginie Cheval
Relu par Valérie Chorenslop et Natasha Gomes de Almeida